

pagées de soldats pour protéger les travailleurs contre l'agression dont ces derniers étaient menacés par les dé-couvreurs.

M. Gagy qui avait été cité devant les magistrats pour assaut et batterie sur un jeune enfant qui était venu déposer le *Pilot* chez lui a été acquitté samedi dernier.

Nous donnons plus bas dans nos colonnes la réponse de Sir Charles Metcalfe au comté de Russell, dans le district de l'Ottawa. Ceux qui auraient encore quelques doutes sur la reconnaissance de l'obligation professée par le gouverneur de consulter ses ministres pourront se convaincre du contraire. Il donne clairement à entendre que ce point ne peut être un sujet de contestation entre le gouverneur et ses conseillers, et que toute la difficulté vient de ce que les ex-ministres voulaient en faire une espèce de nullité ou un instrument de parti.

RÉPONSE DU GOUVERNEUR A UNE ADRESSE DU COMTÉ DE RUSSELL. Messieurs, Je vous remercie de tout mon cœur, de votre adresse patriotique, loyale et constitutionnelle.

Dans un temps où on tente d'abaïsser le gouvernement de Sa Majesté en Canada à une condition d'avilissement sans exemple, et qui deviendrait l'équivalent de son renversement, il est tout à fait consolant de voir l'esprit public et le zèle généreux, avec lesquels ceux qui apprécient comme il faut la liaison qui existe entre cette colonie et l'empire britannique, viennent en avant pour soutenir le représentant de Sa Majesté dans ses efforts pour maintenir cette province dans la fidélité qu'elle doit à notre gracieuse souveraine, et de la rendre florissante et heureuse, comme une partie intégrante des possessions de Sa Majesté.

Le but du parti qui cherche à mettre des entraves dans le gouvernement, et qui s'occupe à indisposer le peuple contre moi par les exposés les plus faux est maintenant dévoilé, sans qu'il y ait lieu à s'y méprendre. Il est évident qu'ils tendent à l'état de choses suivant : Que l'autorité de Sa Majesté en cette province soit une nullité; Que le gouverneur ne soit qu'un instrument dans les mains du conseil exécutif; Que le conseil législatif soit élu par le conseil exécutif; Que le conseil exécutif soit de fait élu non par la couronne, mais par la chambre d'assemblée.

L'autorité de la couronne et du conseil législatif étant ainsi annihilée, et par conséquent tout contre-poids détruit dans la constitution, tout le pouvoir de l'état serait usurpé, ou par le conseil exécutif qui exercerait un pouvoir illimité sur la chambre d'assemblée, ou par la chambre qui aurait un pouvoir illimité sur l'administration de l'exécutif. Ce serait une oligarchie despotique et exclusive ou une démocratie sans qualification. Voilà ce qu'ils veulent dans la constitution britannique, voilà ce qu'ils veulent dans le gouvernement responsable accordé au Canada par les ministres de Sa Majesté. Ce ne doit être ni l'un ni l'autre. La constitution britannique est une monarchie limitée ou un contre-poids entre l'aristocratie monarchique et le pouvoir démocratique, sans ascendant exclusif de l'un ou de l'autre, ouvrage des âges, formé progressivement, pour se conformer aux changements graduels qui se font dans les relations sociales de la communauté. Et c'est cette constitution qui a été accordée au Canada, autant qu'elle peut être mise en opération dans une colonie. Je suis cette constitution telle qu'établie par les arrangements de lord Sydenham, et par les résolutions de septembre 1841, et continuerai de la suivre, et je ferai tous mes efforts pour travailler au milieu des chefs responsables de départements pour le bien et la satisfaction du peuple du Canada, avec l'avis et la coopération d'un conseil exécutif qui, je l'espère, obtiendra la confiance du parlement provincial; et si cela ne peut se faire avec succès, le blâme en retombera avec droit sur ceux qui, dans la recherche d'un pouvoir sans frein, ont tâché de détruire la constitution qu'ils prétendaient soutenir et font tous leurs efforts pour entraver la formation de tout gouvernement responsable, tandis que leur plainte sans fondement est, qu'on l'évite avec intention.

Il en est beaucoup qui prêtent leur appui à ce parti, qui croient de bonne foi qu'il y a répugnance de ma part à consulter le Conseil Exécutif. C'est une erreur. Mon penchant aussi bien que mon devoir et mon usage est de consulter sur toute espèce de sujet, tout conseil qui cherche le bien du pays, et qui ne cherche pas à avilir l'office du gouverneur jusqu'à la condition d'un vrai instrument de parti. Aucun gouverneur ne pourrait penser gouverner cette province sans se consulter continuellement avec son conseil. Tout gouverneur doit être sensible à l'avantage qui découle de l'aide, l'avis et les informations des conseillers et des chefs de départements, dans lesquels il peut placer sa confiance. Mais ce n'est pas là la question. Et si c'eût été là le cas, le pays n'aurait pas été troublé par cette dispute. La demande du parti qui entrave maintenant le gouvernement de Sa Majesté, est que le gouverneur qui est responsable à sa souveraine et à la nation britannique de la prospérité du Canada, fût par rapport au gouvernement de ce pays une nullité, ou en d'autres termes un instrument secondaire ou tout parti qui aurait un ascendant temporaire. C'est ce à quoi je ne puis me soumettre et ne me soumettrai jamais.

Je serai, messieurs, toujours reconnaissant de votre parfait rapport, et de vos bons souhaits, et ce sera mon plus grand bonheur, pour le reste de ma vie, si vos prières pour mon succès à étendre la concorde et la prospérité dans cette importante province, sont accueillies favorablement aux pieds du Tout-Puissant.

## NOUVELLES RELIGIEUSES.

CANADA.

—Mgr. l'évêque de Sydnio a conféré la prêtrise à M. Bourassa dimanche, à la Pointe-Lévy, paroisse natale d'un nouveau missionnaire, et où résident ses parents. Cette paroisse qui a déjà fourni deux autres prêtres à la mission de la Rivière Rouge (MM. Poiré et Thibault), méritait qu'on lui procurât la satisfaction de voir cette touchante cérémonie.

On nous informe que M. Olivier Caron, qui, avec M. Lafèche, devait accompagner Mgr. l'évêque de Juliopolis à la Rivière-Rouge pour y partager ses travaux, a été forcé, par l'ordre des médecins, de renoncer au voyage. Il va y être remplacé par M. Bourassa qui vient de terminer ses études théologiques au Grand Séminaire de cette ville.

Mgr. l'évêque de Juliopolis, qui était descendu en cette ville au retour de son voyage en Europe, en est reparti mercredi dernier, pour se rendre à Montréal et s'y préparer à son prochain départ. *Canadien.*

—Il y a eu ce matin, (18 avril), une cérémonie touchante à l'Hôpital-Général; l'église était encombrée de monde. Mlle. Nesbitt, fille de M. John Nesbitt, constructeur de navire, et Mlle. Cadoret, ont fait leur profession religieuse. Mlle. Lemoine, fille de Louis Lemoine, écuyer, du Château-Richer, et Mlle. Pelletier, fille de feu Pierre Pelletier, écuyer, et les Dlle. Paré et Gingras ont pris l'habit (le voile blanc). Mgr. de Sydnio a fait la cérémonie.

Lund, Mlle. Fournier de Saint-Thomas a fait sa profession à l'Hôtel-Dieu. Un monsieur protestant, qui était présent, a dit n'avoir assisté à aucune cérémonie aussi touchante et aussi pieuse. Rien, en effet, de plus sublime et de plus ravissant tout à la fois que ce dévouement de jeunes personnes qui disent un éternel adieu au monde et à ses plaisirs pour prier en silence dans la solitude du cloître. "La prière qui monte de la solitude, a dit Châteaubriand, est plus éloquente que celle qui s'élève du milieu des hommes." *Journal de Québec.*

ANGLETERRE.

*Singulier retour du protestantisme.*—Nous lisons dans un papier protestant que lord John Manners et plusieurs autres puséistes sont sur le point d'établir un monastère protestant à Much Wenlock dans le Shropshire, où se trouvent les ruines d'une ancienne abbaye en état d'être réparée.

Les papiers anglais citent un passage des sermons de M. Newman, qui s'exprimerait ainsi: *s'il faut dire la vérité, un humble moine, une sainte religieuse et tous les autres réguliers, comme on les appelle, qu'est-ce autre chose que des chrétiens formés sur le véritable modèle que nous retrace la Sainte-Ecriture?*

BAVIÈRE.

—Dimanche, 4 février, la cathédrale d'Augsbourg a été le théâtre d'un nouveau et beau triomphe remporté par la vérité catholique sur l'erreur et sur le schisme. M. Charles Haa, docteur en philosophie et pasteur protestant démissionnaire de la commune de Grœningen, au royaume de Wurtemberg, a fait abjuration publique, après avoir fait quelque temps auparavant déjà sa profession de foi en particulier: par cette démarche solennelle, le néophyte a voulu rendre à la vérité et à la grâce un hommage manifeste et protester contre les insinuations perfides et les attaques calomnieuses dont l'Eglise ne cesse d'être l'objet de la part de ses ennemis.

AUSTRALIE.

—Une belle église métropolitaine vient de s'achever à Sydney. On peut la regarder comme un superbe monument d'architecture ecclésiastique, et le plus magnifique édifice qui existe en ce genre dans l'hémisphère austral. Elle est placée dans une riche situation. Le terrain qu'elle occupe est un don gratuit de William Davis de Church-Hill. On avait offert plusieurs fois à ce généreux citoyen 3,000 liv. sterling (75,000 francs) pour le terrain seul; mais il refusa constamment ces offres, déterminé à en faire un pur don, pour servir au culte du Tout-Puissant.

## NOUVELLES POLITIQUES.

CANADA.

M. Massue, trésorier de l'Association de la Délivrance dans le District de Québec, a reçu les sommes suivantes depuis le 29 mars dernier.

Paroisse de St. Michel, par Pierre Boissonnault, écr.	£6	13	2½
" de Berthier, par M. J. O. Charbonneau,	3	12	6
" de Lotbinière, par F. N. de Villers, écr.	7	17	6
" de l'Islet, par Messire Delège, curé de cette paroisse,	15	10	7½
" de St. Michel, par M. Bilodeau,	1	4	3½
Pierre Guenette, Faubourg St. Roch,			10
Faubourg St. Jean, par le Dr. Robitaille,	23	5	4½
Partie du quartier St. Pierre, par Paul Lepper, écr.	17	5	3
François Austin, écr., rue St. Stanislas,			15
Messire Cazeau, secrétaire du Diocèse.	1	5	6

Québec, 12 avril 1844.

*Canadien.*

*Nouvelle entreprise.*—On nous dit que M. le Dr. Cyrus se propose de mettre tout prochainement en activité, une voiture mue par la vapeur, sur le chemin de Lachine, et qui fera le trajet de cette place à Montréal en 26 ou 25 minutes. Environ 40 personnes pourront prendre place dans cet omnibus, qui roulera sur le chemin tel qu'il est maintenant, sans qu'il soit nécessaire d'y placer préalablement un rail comme pour les rail-roads ordinaires. Si l'entreprise est encouragée, comme il n'y a pas de doute, le Dr. se propose de faire construire deux autres voitures, l'une qui voyagera à